

Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique
Band: 2 (1883)
Heft: 8

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

partisans du *bimétallisme*, c'est-à-dire du double étalon (d'or et d'argent), ainsi que celles des *monométallistes* à la Conférence de Paris y sont successivement et fort bien discutées. La conclusion qui termine cette importante dissertation ne croit pas à un avantage pour notre pays à voir les bimétallistes gagner leur cause, et espère que, dans la reprise de la discussion que la Conférence ajourne au 12 Avril 1882, la Suisse et l'Italie sauront mieux comprendre leurs intérêts et refuser avec la Belgique et la Grèce d'accepter le double étalon.

« La Suisse, qui jusqu'ici a suivi la voie la plus prudente, dit » M. Karcher, et dont les écus de cinq francs ne figurent plus » que dans les collections numismatiques (?), doit maintenir sa » position. Son rôle est de rester fidèle à la Convention de 1878 » qui lie encore pour quatre années tous les Etats contractants » sans engager au delà sa liberté.

» Jusqu'à présent, les démarches des bimétallistes envers » l'Allemagne et l'Angleterre n'ont pas abouti et nous pouvons » espérer que le ministre actuel des finances de France saura re- » pousser toute combinaison aventureuse, et maintenir l'Union » latine sur un pied sage, rationnel, et acceptable pour tous ses » membres. »

Cette espérance, on le sait, n'est plus réalisable pour la Suisse, puisque d'ici au mois de Novembre prochain nous verrons en cours nos nouvelles pièces de 20 francs.

Des détails positifs nous ont été promis sur cette nouvelle frappe, pour le dernier fascicule de cette seconde année du *Bulletin*.

Le second travail est l'*Histoire de l'Escalade avec toutes ses circonstances*, par DAVID PLAGET, citoyen de Genève, publiée avec une introduction et des notes par L. Dufour-Vernes et Eugène Ritter.

On sait qu'il existe un certain nombre de médailles genevoises rappelant cette époque de l'histoire de Genève ; nos lecteurs liront donc avec plaisir les détails y relatifs contenus dans le travail précité.
H.

On demande

1 exemplaire de chacun des cahiers des *Mittheilungen* de Zurich suivants :
Vol. III, cah. 2, *Bracteaten der Schweiz*.
Vol. XII, cah. 2, *Denare und Brachteaten der Schweiz*.
Vol. IX, la première partie, cah. 1 à 5.
Vol. XIII, la première partie, cah. 1 à 6. (M 1-5)

Adresser les renseignements et offres à la RÉDACTION.